

La mission du technicien rivière est d'assister les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de Gestion des Milieux Aquatiques, des dynamiques d'écoulement des eaux et de la Prévention des Inondations au sein d'un bassin versant. Il travaille sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique (Président du Syndicat, responsable du service « GEMAPI » d'une collectivité territoriale...), et peut avoir à gérer une équipe technique de travaux en rivière (brigade verte, régie)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1-Réalise l'état des lieux et le diagnostic de l'hydrosystème</p> <p>Constitue et actualise une base de données sur l'hydrosystème</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les ressources et collecte les données géographiques, géologiques, climatiques, hydrologiques (grand cycle de l'eau) du secteur géré par sa structure - Actualise la carte des cours d'eau (réseau hydrographique, typologie), fossés et zones humides - Caractérise et actualise le contexte socio-économique local et fait l'inventaire des enjeux anthropiques : ouvrages, activités en lit majeur, usages de l'eau... - Réalise l'inventaire des enjeux environnementaux : qualité des eaux, état et diversité des habitats et espèces (contexte piscicole...) et zonages réglementaires (Natura2000 et autres) <p>Réalise un état des lieux du bassin versant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les investigations de terrain nécessaires à une bonne connaissance du fonctionnement et de l'évolution de l'hydrosystème : dynamique fluviale, continuité écologique et hydromorphologie des cours d'eau (faciès d'écoulement, facteurs d'érosions...), état des berges (ripisylves, espèces exotiques envahissantes) et des zones humides, occupation des sols en lit majeur... - Collecte ou crée les protocoles nécessaires à la réalisation des inventaires et relevés de terrain - Réalise ou assure le suivi des relevés de terrain et inventaires 	<p>Bloc 1 : Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème</p> <p>C11 Constituer et actualiser une base de données opérationnelle d'un bassin versant comme préalable au diagnostic</p> <p>11.1 Identifier et collecter les données géographiques, géologiques, climatiques, naturalistes et hydrologiques existantes de l'hydrosystème et de son bassin versant</p> <p>11.2 Inventorier les enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire couvert par le bassin versant</p> <p>C12 Réaliser un état des lieux qualitatif de l'hydrosystème en intégrant les dimensions physiques et naturalistes</p> <p>12.1 Identifier les investigations de terrain nécessaires à une bonne connaissance du fonctionnement hydromorphologique de l'hydrosystème et de son évolution</p> <p>12.2 Sélectionner les protocoles standardisés de caractérisation de l'état hydromorphologique d'un cours d'eau ou</p>	<p>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : état des lieux et diagnostic d'un hydrosystème » - Écrit + Oral d'explicitation</p> <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle pendant la période en entreprise, au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI. Cette mission, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la structure et l'apprenant, consiste en la réalisation de l'état des lieux et le diagnostic d'un cours d'eau ou d'une zone humide.</p> <p>L'apprenant doit rendre un document structuré présentant l'ensemble de son travail dans le délai imparti, en prenant soin de mettre en évidence les opportunités et menaces pesant sur la zone d'étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des sources de données géographiques, géologiques, climatiques, hydrologiques du secteur géré par sa structure - Actualisation de la carte des cours d'eau, fossés et zones humides, ainsi que des zones inondables du territoire concerné - Caractérisation du contexte socio-économique local et inventaire des enjeux anthropiques - Inventaire des enjeux environnementaux - Description des protocoles nécessaires à la réalisation des inventaires et relevés de terrain - Production de cartes et analyses cartographiques faisant ressortir les points clés de l'état des lieux (outil SIG) - Analyse des données recueillies et des résultats des investigations de terrain

<p>- Produit des cartes et analyses cartographiques faisant ressortir les points clés de l'état des lieux (outil SIG)</p> <p>Élabore un diagnostic sectorisé</p> <p>- Analyse les données recueillies, les résultats des investigations de terrain</p> <p>- Caractérise la dynamique globale puis sectorisée des cours d'eau, le fonctionnement écologique des zones humides et annexes fluviales</p> <p>- Cible les potentialités et dysfonctionnements, évalue les impacts des travaux passés et les pressions des activités humaines actuelles sur le milieu naturel</p> <p>- Identifie les risques associés aux enjeux relevés : érosions, pollutions...</p> <p>- Élabore une cartographie du diagnostic sectorisé de l'hydrosystème</p> <p>- Évalue l'évolution probable de l'hydrosystème en l'état et envisage ses conséquences écologiques et anthropiques</p>	<p>d'une zone humide et les adapter au contexte de l'étude</p> <p>12.3 Réaliser les relevés de terrain identifiés sur une base cartographique géo référencé</p> <p>12.4 Sélectionner et conduire les expertises naturalistes nécessaires à la définition de l'état écologique de l'hydrosystème</p> <p>C13 Élaborer un diagnostic sectorisé d'un hydrosystème en vue de dégager les principaux enjeux de gestion</p> <p>13.1 A partir de l'état des lieux, caractériser la dynamique globale puis sectorisée des cours d'eau, le fonctionnement écologique des zones humides et annexes fluviales</p> <p>13.2 Identifier et localiser les potentialités, dysfonctionnements, pressions, risques associés et leurs conséquences</p> <p>13.3 Élaborer une cartographie analytique du diagnostic sectorisé de l'hydrosystème</p>	<p>Lors de l'oral d'explicitation devant le jury, il portera un regard critique et évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission.</p>	<p>- Caractérisation de la dynamique globale puis sectorisée du cours d'eau, et/ou du fonctionnement écologique des zones humides et annexes fluviales</p> <p>- Présentation des principales potentialités et dysfonctionnements</p> <p>- Évaluation des impacts des travaux passés et des pressions des activités humaines actuelles sur le milieu naturel</p> <p>- Identification des risques associés aux enjeux relevés</p> <p>- Localisation des éléments de diagnostic sectorisé de l'hydrosystème</p> <p>- Estimation de l'évolution probable de l'hydrosystème en l'état</p>
<p>2 Prend part à la conception du programme pluriannuel de gestion des Milieux Aquatiques</p> <p>Exerce une fonction d'aide à la décision auprès des élus</p> <p>- Présente le diagnostic réalisé et apporte les éclairages nécessaires à la compréhension des problématiques relevées</p> <p>- Identifie et analyse les attentes sociales et économiques locales</p> <p>- Accompagne les élus et acteurs locaux dans la hiérarchisation des enjeux en fonction de leur nature (sécurité publique, intérêt général, intérêts socio-économiques) et de leur importance (fréquence, impacts)</p>	<p>Bloc 2 : Assurer le suivi administratif et financier d'un programme d'actions de Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques</p> <p>C21 Réaliser les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de la GEMA</p> <p>21.1 Participer à la rédaction d'un programme de gestion en prenant en compte les documents cadre nationaux,</p>	<p>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : plan de financement et rapport d'activités - Écrit + Oral d'explicitation</p> <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle pendant la période en entreprise, au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI. Cette</p>	<p>- Identification des missions et compétences de sa structure au regard de la loi et de la compétence GEMAPI</p> <p>- Identification et analyse les enjeux économiques locaux</p> <p>- En collaboration avec le responsable en poste, estimation des coûts des travaux et études à réaliser</p>

<p>Participe à la définition des éléments de cadrage de la politique d'intervention de la structure en matière de « Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques » dans le respect du cadre réglementaire actualisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe les missions et compétences de sa structure au regard de la loi et de la compétence - Participe à des réunions d'information des institutions en charges de l'application de la Loi sur l'eau - Identifie la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre - Consulte les outils de planification et de programmation élaborés à l'échelle du bassin versant (SDAGE*, SAGE*, Docob Natura 2000, PDPG, PAPI...) afin de vérifier l'adéquation du projet avec les objectifs définis - Définit les objectifs opérationnels et les modes de gestion - Définit en concertation avec les décisionnaires l'espace de gestion préconisé, les secteurs prioritaires d'intervention à partir de la hiérarchisation des enjeux et l'évaluation des risques - Rédige ou collabore à la rédaction du plan d'action ou prend connaissance de ces documents (Plan Pluriannuel de Gestion, Contrats Territoriaux des Agences de l'Eau) <p>Participe à l'élaboration du plan de financement et du budget prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec le responsable en poste, estime les coûts des travaux et études à réaliser - Identifie les partenaires financiers et leurs logiques - Participe à la conception du plan de financement du programme de gestion, ainsi que celui du poste occupé - Participe à l'élaboration d'un budget prévisionnel ou en prend connaissance - Réalise les dossiers de subvention - Rend compte des actions réalisées auprès des financeurs (rédaction de rapports d'activités) 	<p>régionaux et départementaux actualisés, dans les limites des compétences de sa structure</p> <p>21.2 Rédiger le dossier loi sur l'eau (déclaration) d'un projet de travaux, dans le respect du cadre réglementaire</p> <p>21.3 Rédiger les documents de mise en œuvre de la procédure de marché public</p> <p>21.4 Rendre compte des actions réalisées auprès des partenaires institutionnels et financiers</p> <p>C22 Établir le plan de financement d'un programme d'actions</p> <p>22.1 Estimer les coûts des travaux et études planifiées</p> <p>22.2 Élaborer les dossiers de subvention des actions planifiées puis les facturations pour paiement final</p>	<p>mission, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la structure et l'apprenant, consiste en l'élaboration d'un plan de financement pour un programme d'actions donné.</p> <p>De plus, l'apprenant rédigera un document présentant l'ensemble des activités réalisées au cours de la période en entreprise, qui sera visé par le maître de stage.</p> <p>Lors de l'oral d'explicitation devant le jury, il présentera ces documents et portera un regard critique et évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires financiers et de leurs logiques - Présentation de la conception du plan de financement du programme de gestion - Présentation d'un budget prévisionnel - Présentation des actions prévues en adéquation avec les objectifs définis par les outils de planification et de programmation élaborés à l'échelle du bassin versant - Compte-rendu des actions réalisées (rédaction d'un rapport d'activités) - Rédaction d'un document administratif avec un vocabulaire professionnel
--	--	--	---

<p>3 Met en œuvre et assure le suivi des programmes de travaux</p> <p>Réalise les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et études, et au fonctionnement de la collectivité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élabore les documents administratifs nécessaires à l'activité de Technicien de rivière et la mise en œuvre de la GEMAPI (Déclaration d'intérêt Général, ...) - Constitue le dossier loi sur l'eau (déclaration) ou remplit les missions d'assistance nécessaires à sa rédaction (autorisation) - Rédige les documents de mise en œuvre de la procédure de marché public (Acte d'Engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières, Cahier des Clauses Techniques Particulières, bordereau des Prix, Règlement de la Consultation) - Rédige le cahier des charges en vue d'une commande d'étude à un bureau d'études <p>Programme les travaux et actions à réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs opérationnels des actions à effectuer en associant les différents acteurs - Détermine les solutions techniques possibles répondant aux objectifs opérationnels identifiés - Décrit et localise les itinéraires techniques des actions à mener (rédaction de fiches actions) : travaux d'entretien (lit mineur, végétation de berge, système d'endiguement...), de restauration (des écoulements, des milieux, des zones d'expansion de crue), d'aménagement (protections de berges en génie végétal, génie civil) et de conservation (acquisition foncière, baux environnementaux...) <p>Assure ou accompagne la maîtrise d'œuvre des travaux dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les prestataires, la structure le cas échéant, sont en conformité pour réaliser les travaux en sécurité (habilitation AIPR, déclarations DT-DICT) - Conduit certains travaux (entretien de la végétation, génie végétal léger) ou assure un appui technique au maître d'œuvre (travaux de restauration, génie civil...) 	<p>Bloc 3 : Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions de Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques</p> <p>C31 Identifier les travaux et actions à réaliser répondant aux objectifs opérationnels identifiés</p> <p>31.1 Définir des objectifs opérationnels adaptés en prenant en compte les enjeux définis et les documents de planification existants</p> <p>31.2 Déterminer les solutions techniques de préservation, d'entretien, de restauration et/ou d'aménagement des milieux aquatiques</p> <p>31.3 Décrire les itinéraires techniques permettant l'élaboration du cahier des charges</p> <p>C32 Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité</p> <p>32.1 Conduire des travaux, en assurer le suivi</p> <p>32.2 Encadrer une équipe de chantier, veiller au respect des règles de sécurité</p> <p>C33 Évaluer globalement le programme d'actions d'un point de vue qualitatif et opérationnel</p> <p>33.1 Évaluer l'impact environnemental d'un chantier, d'un programme d'actions</p> <p>33.2 Évaluer l'atteinte des objectifs et le respect du cahier des charges</p>	<p>Mise en situation : « Conception d'un itinéraire technique » - Oral en situation professionnelle, à partir d'un support écrit</p> <p>Chaque apprenant, pendant sa formation, se sera constitué un répertoire de fiches techniques comprenant au moins 10 travaux de restauration en cours d'eau (thématique précisée par le formateur en début de formation). Le jour de l'épreuve, sur le terrain, chaque apprenant est invité à proposer une solution technique sur un site présentant une problématique GEMAPI, qu'il découvre au moment de l'épreuve.</p> <p>Après avoir parcouru le site et préparé un schéma annoté de la zone dans le temps imparti, il rejoint le jury et décrit le site puis présente les principaux enjeux repérables visuellement. Avec l'aide de documents fournis par le formateur (carte IGN, photo aérienne) et de son répertoire, l'apprenant propose un itinéraire technique et l'objectif opérationnel associé adapté à la situation. Le jury posera des questions permettant de vérifier la compréhension de la problématique et la cohérence du</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifications des principaux enjeux en présence - Prise en compte des documents fournis - Repérage des secteurs prioritaires d'intervention à partir de la hiérarchisation des enjeux et l'évaluation des risques - Définition des objectifs opérationnels de l'action proposée - Description d'une solution technique possible et adaptée répondant aux objectifs opérationnels identifiés - Localisation de l'action proposée - Identification de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre - Identification des impacts attendus et prévisibles des actions envisagées sur le milieu naturel - Identification des règles de sécurité à respecter pour la réalisation de l'action proposée - Détermination de critères qui permettront d'évaluer l'efficacité des actions menées
---	--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi des chantiers : réunions de pré-chantier, suivi, réception, comptes-rendus - Encadre une équipe de chantier dans le cas de structures possédant une régie - S'assure du respect des règles de sécurité par le prestataire et/ou l'équipe en régie <p>Réajuste périodiquement le programme et évalue les travaux et leurs impacts sur le milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine les critères qui permettront d'évaluer l'efficacité des actions menées - Identifie les impacts attendus et prévisibles des actions envisagées sur le milieu naturel afin de rédiger une notice d'incidence - Met en place un programme de surveillance des ouvrages et des travaux réalisés - Assure une surveillance sur le terrain en cas de crue annoncée sur le territoire - Évalue le chantier : bilan post-travaux (réception du chantier, efficacité, délais, durabilité) 		<p>mode de gestion proposé. L'apprenant posera un regard critique sur sa proposition et en présentera les limites.</p>	
<p>4 Il anime des réunions de concertation et des collectifs de travail d'acteurs de la gestion des milieux aquatiques</p> <p>Adopte une posture professionnelle adaptée et efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe ses missions et ses responsabilités au sein de sa structure et du collectif d'acteurs - Entretient la confiance par la communication et la connaissance des interlocuteurs - Construit un réseau de partenaires, l'entretient et le mobilise - Prend du recul sur une situation et adapte son positionnement <p>Anime des réunions de travail et d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit et identifie les objectifs et résultats attendus de réunions de travail - Élabore et propose un déroulement et un programme en adéquation avec les attendus - Organise et anime des collectifs de travail 	<p>Bloc 4 : Animer des actions de concertation et de sensibilisation à la GEMAPI</p> <p>C41 Animer des réunions de travail et d'information afin d'exercer une fonction d'aide à la décision auprès des élus pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI</p> <p>41.1 Apporter les éclairages nécessaires à la compréhension des problématiques gemapiennes par des moyens de vulgarisation scientifique</p> <p>41.2 Définir et identifier les objectifs et résultats attendus de réunions de travail</p>	<p>Retour d'expérience : « Analyse d'une pratique professionnelle : présentation d'un programme d'action »</p> <p>Oral avec support (diaporama numérique)</p> <p>Chaque apprenant a conduit une mission individuelle au sein d'une structure ayant la compétence GEMAPI : participation à l'élaboration et/ou au suivi, ou appropriation d'un programme de gestion, définie au préalable en concertation avec l'équipe pédagogique, le tuteur de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un réseau de partenaires conséquent - Respect des objectifs et des résultats attendus (contenus, plan) - Capacité de synthèse - Traitement des informations recueillies - Présentation de documents visuels valorisant le travail réalisé - Argumentation de la pertinence du projet - Utilisation d'un vocabulaire professionnel

<ul style="list-style-type: none"> - Favorise la production collective d'informations et veille à la dynamique de groupe - Élabore des synthèses et édite des comptes-rendus - Diffuse et valorise des documents d'information au sein d'un réseau de partenaires <p>Mobilise des outils d'animation créatifs et participatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propose une méthodologie pour mobiliser et impliquer - Met en œuvre des démarches participatives - Met en œuvre des actions de médiation nécessaires à l'adhésion du plus grand nombre - Prend en compte les jeux d'acteurs, les dynamiques de groupes et les cultures des partenaires - Sait convaincre de la pertinence d'un projet <p>5 Il sensibilise différents publics aux problématiques locales des milieux aquatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretient un réseau de partenaires - Réalise le traitement des informations nécessaires - Produit différents supports de vulgarisation - Intervient dans les écoles, lycées, ou tout autre structure de formation / information - Participe à des actions collectives de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques - Développe une argumentation claire et adaptée à différents publics : élus, propriétaires riverains, enseignants, jeunes... 	<p>41.3 Mobiliser des outils d'animation créatifs et participatifs</p> <p>41.4 Diffuser des informations ciblées au sein d'un réseau de partenaires</p> <p>C42 Conduire des actions de concertation afin de trouver des solutions de gestion acceptables par le plus grand nombre</p> <p>42.1 Accompagner les élus et acteurs locaux dans les démarches de concertation</p> <p>42.2 Adopter une posture professionnelle neutre et impulser une dynamique d'écoute et de compréhension des différents avis en présence</p>	<p>structure et l'apprenant. Il réalise un diaporama présentant le programme de gestion planifié en concertation avec les élus et/ou les partenaires techniques et financiers.</p> <p>Le candidat présentera son diaporama dans le temps imparti devant le jury. Il portera un regard critique/évaluatif sur sa pratique professionnelle et les conditions de réalisation de cette mission, afin de mettre en évidence la cohérence de la démarche entreprise ainsi que les freins rencontrés et les leviers possibles. Le jury vérifiera que l'apprenant a bien compris les enjeux de cette étude, et qu'il sait l'expliquer à l'aide d'un vocabulaire professionnel adapté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Posture professionnelle - Respect des consignes de temps - Prise de recul sur la situation et adaptation du positionnement - Réponses aux questions posées par les évaluateurs et prise en compte de leurs remarques
<p>6-Réalise et actualise le diagnostic du risque d'inondation du territoire, et accompagne les élus à la mise en œuvre de sa prévention</p> <p>Élabore un diagnostic sectorisé du risque inondation et le présente aux élus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les risques d'inondation associés aux enjeux relevés, ainsi que l'état des ouvrages (système d'endiguement) 	<p>Bloc 5 : Participer à la prévention des inondations sur le territoire</p> <p>C51 Analyser le risque d'inondation sur le territoire afin d'accompagner les élus dans la mise en œuvre d'actions de prévention</p>	<p>Mise en situation : « Elaboration d'une stratégie de prévention des inondations d'un secteur d'étude »</p> <p>- Écrit à partir d'un dossier technique</p> <p>Les apprenants ont 3 heures pour construire par écrit une stratégie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifications des principaux enjeux en présence - Repérage du risque d'inondation sur le territoire présenté et de ses limites (repérage cartographique) - Prise en compte et analyse de

<ul style="list-style-type: none"> - Élabore une cartographie du diagnostic sectorisé - Évalue l'évolution probable de l'hydrosystème en l'état et envisage ses conséquences face au risque d'inondation - Assure un suivi ciblé et un repérage en période de crue - Présente le diagnostic réalisé et apporte les éclairages nécessaires à la compréhension des problématiques <p>Participe à la définition des éléments de cadrage de la politique d'intervention de la structure en matière de Protection contre les Inondations dans le respect du cadre réglementaire actualisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe les missions et compétences de sa structure au regard de la loi et de la compétence « Protection des Inondations » - Accompagne les élus et acteurs locaux dans la hiérarchisation des enjeux soumis au risque d'inondation en fonction de leur importance (fréquence, impacts) - Consulte les outils de planification et de programmation élaborés à l'échelle du bassin versant (PGRE, PAPI...) afin de vérifier l'adéquation du projet avec les objectifs définis - Définit les objectifs opérationnels et les modes de gestion - Définit en concertation avec les décisionnaires l'espace de gestion préconisé, les secteurs prioritaires d'intervention à partir de la hiérarchisation des enjeux et l'évaluation des risques <p>Assure ou accompagne la maîtrise d'œuvre des travaux nécessaires dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'urgence - Mets en œuvre les procédures relevant de ses missions prévues dans les documents de cadrage 	<p>51.1 Décrire la genèse des crues sur le bassin versant à partir de l'analyse des épisodes passés</p> <p>51.2 Repérer et cartographier les zones inondables et les risques encourus à l'échelle du bassin versant</p> <p>C52 Collaborer à la définition d'un programme d'actions de prévention des risques d'inondation</p> <p>52.1 Effectuer le recensement et le suivi des protections contre les inondations et des systèmes d'endiguement</p> <p>52.2 Restaurer les capacités d'écoulements et les champs d'expansion de crues</p> <p>52.3 Conseiller les élus pour l'élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et documents d'urbanisme</p> <p>C53 Gérer des travaux d'urgence suite à un épisode climatique imprévisible</p> <p>53.1 Assurer la maîtrise d'œuvre de travaux en cas d'urgence</p>	<p>de prévention des inondations à partir d'un dossier technique présentant une situation problème : cartographie, documents présentant la zone d'étude et la problématique.</p> <p>Le jury vérifiera la compréhension de la problématique et la cohérence de la stratégie proposée.</p>	<p>l'ensemble des documents fournis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des secteurs prioritaires d'intervention à partir de la hiérarchisation des enjeux et l'évaluation des risques - Identification d'objectifs opérationnels adaptés à la situation - Proposition d'actions et/ou de travaux techniquement réalisables et en cohérence avec les objectifs identifiés - Actions proposées en accord avec la réglementation en vigueur
---	---	--	---